



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition février 2019

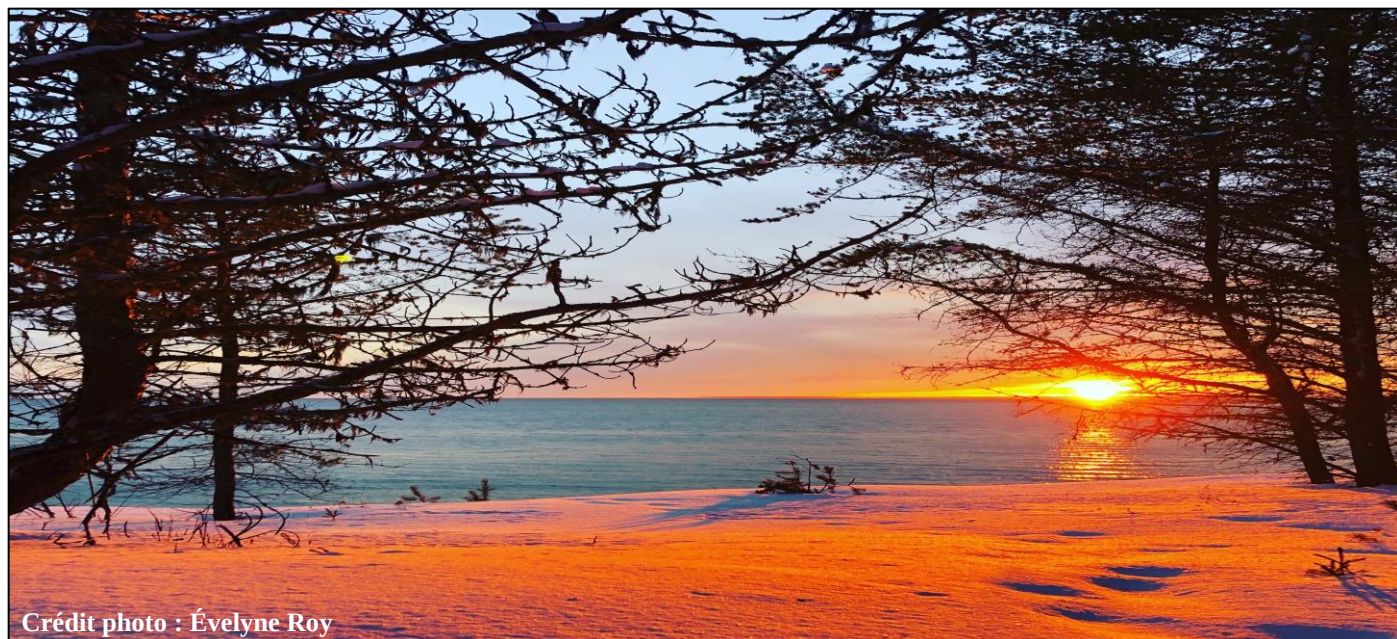


Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo : Yvon Finn

Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo : Évelyne Roy

CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : Lundi, le 11 mars 2019 à 19 h 30

Numéros à retenir :

- Bureau municipal: 567-2203
- Pompiers, ambulance, police: 911
- Centre des loisirs: 567-2177
- Bibliothèque municipale (Lundi soir) : 567-9529
- Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan : 589-4557
- Site d'enfouissement : 567-3118 ou 589-4557
- Maison des jeunes: 567-1202
- CLSC: 567-2274
- Fourrière: 589-1597

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>



Facebook :

Municipalité de Pointe aux Outardes

Courriel :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi :

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h



MOT DU MAIRE

Bonjour à vous toutes et tous !

L'hiver que nous vivons actuellement me rappelle deux phrases célèbres de Émile Nelligan, sur lesquelles tout le monde sera d'accord

avec moi. *Ah ! comme la neige a neigé* et en plus très souvent et à l'occasion *Ma vitre est un jardin de givre*, et ce, n'est pas terminé. Personnellement, je fais le souhait que nous connaissions un printemps hâtif, mais tout en douceur. Maintenant, voici donc en vrac les résolutions que nous avons adopté lors de la session ordinaire du 11 février dernier.

Adhésion 2019 : Il a été résolu de procéder à l'adhésion de Mme Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture, auprès de l'Association québécoise du loisir municipal au coût de 293 \$, plus taxes.

Congrès COMBEQ 2019 : Nous avons autorisé M. Maxime Whissell à assister au Congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec les 2, 3 et 4 mai 2019 à Québec au coût de 620 \$, plus taxes.

Sécurité civile : Une résolution a été adoptée à l'effet que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$ dans le cadre du Volet 2, afin de se conformer au nouveau règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre. Comme le coût total de la facture s'élève à 14 576,95 \$, pour réaliser les actions nécessaires d'ici l'entrée en vigueur dudit règlement le 9 novembre 2019, la contribution de la municipalité sera de 4 576,95 \$.

Municipalisation de rues privées : En référence à la résolution 2016-10-224, les propriétaires et responsables de l'entretien des infrastructures des rues privées Gagné et d'une portion de la rue Harvey, ont fait exécuter des travaux à l'été 2017, afin rendre le réseau d'aqueduc conforme aux normes en vigueur, tel qu'exigé par la municipalité. Afin de sceller les ententes de session desdites rues privées avec leurs propriétaires, le conseil a adopté une résolution à l'effet d'enclencher le processus d'acquisition nécessaire à la municipalisation de la rue Gagné et d'une portion de la rue Harvey. Il a été également résolu de mandater Me Hugo Bussière, notaire afin de préparer les actes légaux pour rendre officielle la municipalisation de ces deux rues.

BAT Ragueneau : Une résolution a été adoptée, afin d'accepter la proposition de la municipalité de Ragueneau qui désire rouvrir son bureau d'accueil touristique pour la saison 2019, afin d'assurer la promotion de tous les attraits touristiques de la MRC de Manicouagan. Selon le budget prévisionnel présenté, la part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes serait de 5 000 \$ en 2019.

Taxe sur l'essence 2019-2023 : La Fédération Québécoise des Municipalités demande à ses membres, dont fait partie Pointe-aux-Outardes, d'intervenir auprès du gouvernement fédéral qui a révisé les catégories de projets admissibles au Fond de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux. L'intervention vise à demander à Ottawa de revoir sa position et de revenir aux mêmes critères d'admissibilité que dans l'entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018. Il a donc été résolu d'appuyer la FMQ dans sa démarche et de transmettre copie de cette résolution aux deux paliers de gouvernements concernés, à Mme Marilène Gill députée de Manicouagan, à la FQM et la FCM.

Service sécurité incendie : À l'occasion de cette dernière session il a été résolu, d'accepter le dépôt du rapport annuel d'activité 2018 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, qui nous a été soumis par M. Philippe Beudet directeur du Service sécurité incendie de la Péninsule et d'en transmettre copie à la MRC, en conformité avec la loi. De plus nous avons adopté une résolution selon laquelle nous autorisons la Municipalité de Chute-aux-Outardes à procéder à l'achat du logiciel Première ligne chez PG Solution au coût de 5 363,25 \$ plus taxes, nécessaire à la gestion des opérations du SSI. Le coût total de cette acquisition, sera partagé en parts égales entre les municipalités partenaires à l'entente soit Ragueneau, Chute-aux-Outardes et Pointe-aux-Outardes donc 1 787,75 \$ chacune.

Registre québécois des armes à feu : En réponse à un groupe de citoyens présents à la session qui demandait si le conseil avait pris position concernant le registre des armes à feu, j'ai informé les personnes concernées que nous traiterons de ce dossier lors d'une prochaine réunion et que le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la session du 11 mars 2019.

Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.



TAXES MUNICIPALES



PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES
DE TAXES ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS
LE 20 FÉVRIER.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

ENVOI POSTAL

Par souci d'économie, la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire vous informer qu'il n'y aura plus d'envoi de reçu par la poste suite à un paiement effectué par virement bancaire ou par chèque postdaté.



Noter que seules les personnes payant au comptoir de la municipalité (argent comptant ou par chèque) continueront de recevoir un reçu. Noter également que la municipalité ne dispose pas de terminal de paiement interac.

Vous désirez obtenir une preuve de paiement ou avoir de l'information sur l'état de votre compte, n'hésitez pas à communiquer au 418-567-2203.

CONNAISSEZ-VOUS...

Voici une nouvelle rubrique dans votre Cacardeur.

Cette section est pour vous, citoyens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, votre implication, votre savoir faire, vos habiletés diverses, etc.

Vous ou quelqu'un de votre entourage a participé ou participera prochainement à un événement. Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportif, culturel, scolaire...), votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Qui sait, nous vous verrons peut-être dans une prochaine édition du Cacardeur.

Merci et au plaisir de faire votre connaissance !

Ce mois-ci

Le 7 février dernier, Tracy Synnott, âgée de 13 ans, a participé à *Secondaire en spectacle* de la polyvalente des Baies.

Tracy a remporté le prix coup de cœur du jury pour sa prestation de la chanson de Marie-Mai, *Je cours*.

Son interprétation lui a valu une place pour la finale régionale qui aura lieu aux Centre des Arts de Baie-Comeau, les 5 et 6 avril prochain dès 19h30.

Félicitation Tracy et bonne chance !



SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL



La municipalité de Pointe-aux-Outardes utilise un système d'automatisation des communications afin de vous informer de certaines activités, urgences, bris majeurs, etc.

Dans le but de mieux vous servir, par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer au 418-567-2203 afin de procéder à la mise à jour de votre dossier, s'il y a lieu. Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca.

- **Vous avez changé de numéro de téléphone ?**
- **Vous avez emménagé dans la municipalité ?**
- **Dorénavant, vous utilisez uniquement votre cellulaire ?**
- **Vous avez un courriel à nous fournir ?**
- **Vous avez omis de transmettre votre numéro à la municipalité ?**

De plus, soyez assuré que vos informations personnelles serviront uniquement qu'à des fins municipales. MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

NOUVELLE PRÉSENTATION : CACARDEUR

Bonjour tout le monde ! Vous aurez sans doute remarqué que votre Cacardeur a fait peau neuve en vous présentant sur sa reliure des photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

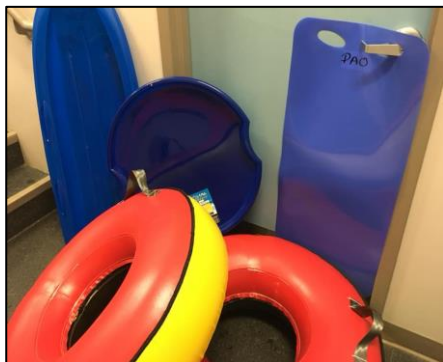


Par ailleurs, au fil des mois, celles-ci seront appelées à changer. Je vous invite donc à me faire parvenir vos images d'activités de plein air, de paysage, de faune, etc. Des photographies qui représentent la beauté de notre municipalité et sa grande diversité. Qui sait, elles se retrouveront peut-être sur la page couverture d'une prochaine édition. Merci à Mme Evelyne Roy, M. Yvon Finn et M. Roger Langlais pour les photos publiées ce mois-ci.

Prendre note que le crédit photographique sera respecté, dans le sens que le nom de la personne sera indiqué sur les photos qu'elle aura fait parvenir à la municipalité. Alors, n'hésitez pas et envoyer vos clichés à l'adresse suivante : **municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

SERVICE DES LOISIRS

Février – Mars, mois de l'amour, de la neige et des plaisirs d'hiver. Tout d'abord, un petit retour sur les activités passées depuis le dernier Cacardeur : les ateliers Espace Famille ont débutés, la Troupe Art'Scène a eu une très belle réponse de la population lors de la diffusion du Superbowl et l'ouverture de la glissade a été annoncée le 5 février dernier.



De plus, suite à une subvention obtenue, le Centre des loisirs a fait l'acquisition de plusieurs équipements pour les sports d'hiver; bâtons de hockey, supports pour apprentis patineurs, articles de glisse (tubes, toboggans, etc.) pour permettre à tous d'emprunter de l'équipement gratuitement pour bénéficier de ces installations.

Le premier **Café – Viennoiseries** s'est tenu lors de la St-Valentin. Quelques personnes se sont présentées, nous espérons vous voir en grand nombre lors du prochain ! À cet effet, le prochain *Café - Viennoiseries* se déroulera mardi, le 19 mars dès 8h30 avec la présence de Mme Stéphanie Deschênes, agente de la Sûreté du Québec, qui vous présentera plusieurs sujets dans le cadre du mois de la prévention contre la fraude.



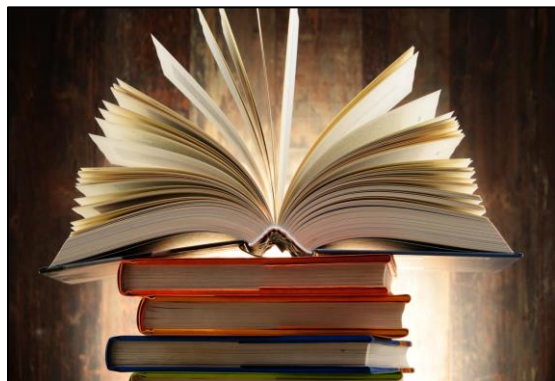
Le prochain **Espace Famille** en collaboration avec le regroupement Manicouagan *on s'attache et AlimentAction* se tiendra le 26 février entre 9h00 et 12h00. C'est gratuit!

FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à leur prochain brunch au Centre des loisirs dimanche, le 17 mars prochain de 8h30 à 11h30, le coût est de 6 \$ pour les 12 ans et +, 3 \$ pour les 6 à 12 ans et c'est gratuit pour les moins de 5 ans.

Seulement quelques billets sont disponibles en prévente au coût de 17\$ pour le souper spaghetti et soirée animée par Denis Lepage, samedi, le 30 mars prochain dès 18h00. Tenue sport et western sont suggérés. Contactez Danielle St-Laurent au 418-567-2506.

Vous êtes intéressés par la **Cuisine Collective** ou **les ateliers 5 épices**, une rencontre d'informations aura lieu jeudi, le 7 mars de 18h00 à 19h00 au Centre des loisirs.

La **bibliothèque municipale** est en train de subir une cure de rajeunissement. Des bénévoles mettent la main à la pâte pour vous donner une bibliothèque accueillante, diversifier et pleines de nouveautés ! Merci aux personnes dévouées pour leur aide. Heures d'ouverture, tous les lundis de 18h30 à 20h00.



Les tricoteuses sont toujours contentes d'accueillir de nouvelles personnes pour venir apprendre des techniques mais surtout passer du bon temps entre personnes passionnées. Ça se passe les lundis entre 18h30 et 20h30 au Centre communautaire. 5\$/cours.

Pour ce qui est du programme pour les prochaines semaines; nous maintenons l'horaire de la patinoire et de la glissade tant que Dame Nature sera avec nous.



Roulement de tambour, c'est le moment tant attendu de dévoiler la programmation de Plaisirs d'Hiver 2019 – *À la relâche, ça se passe aux loisirs* **du 4 au 8 mars prochain!**

Plusieurs activités pour petits et grands, en famille ou entre amis! L'important, c'est de partager des bons moments!

Toutes les activités sont gratuites sauf le service de mini cantine au centre des loisirs (\$\$)

PROGRAMMATION PLAISIRS D'HIVER 2019

LUNDI LE 4 MARS	MARDI LE 5 MARS	MERCREDI LE 6 MARS	JEUDI LE 7 MARS	VENDREDI LE 8 MARS
Randonnée de raquettes*** avec Denis Cardinal au Parc Nature 9h00 à 11h00 Glissade 9h00 à 12h00 Tennis, hockey et Soccer sur table 9h00 à 12h00	Matinée jeux de sociétés en pyjamas 9h00 à 11h00 Glissade 9h00 à 12h00 Kangoo*** 11h00 à 12h00	Jeux Gonflables (les Dunes) 9h00 à 12h00 Glissade 9h00 à 12h00 Bricolage spécial 9h00 à 12h00	Espace famille (0 à 7 ans) 9h00 à 12h00 Glissade 9h00 à 12h00 Maquillage gratuit 9h00 à 12h00	Zumba/Pound Parent/enfant 10h00 à 11h00 Ballon Chasseur extérieur 9h00 à 10h00 Glissade 9h00 à 12h00
Glissade 13h00 à 17h00 Tennis, hockey et Soccer sur table 13h00 à 17h00 Patinage libre 13h00 à 15h00 Hockey libre 15h00 à 17h00	Glissade 13h00 à 17h00 Parcours intérieurs au Centre 14h00 à 14h45 Guerre des Tuques intérieure 15h00 à 16h00 Hockey libre 13h00 à 17h00	Glissade 13h00 à 17h00 Jeux Gonflables (Dunes) 13h00 à 16h00 Patinage libre 13h00 à 15h00 Hockey libre 15h00 à 17h00	Glissade 13h00 à 17h00 Maquillage gratuit 13h00 à 16h00 Patinage DÉGUISÉ 13h00 à 15h30 Soccer sur glace 15h30 à 16h30	Glissade 13h00 à 17h00 Course aux jouets sur glace 13h00 à 16h00
Soirée diffusion de film début à 19h00, apportez coussins, doudous, etc.				
Ciné Animation Trouver Doris	Ciné Québécois La Guerre des tuques 3D	Ciné Nouveauté Une étoile est née	Danse avec DJ Robinsonic Ouvert à tous	Ciné Classique Jumanji

*****PRÊT D'EQUIPEMENTS GRATUIT, QUANTITÉS LIMITÉES**

LUNDI, LE 4 MARS

- **RANDONNÉE DE RAQUETTES AVEC DENIS CARDINAL AU PARC NATURE.**

Rendez-vous sur place à 9h00 pour le départ. Café et chocolat chaud gratuits sur place. Prêt de raquettes gratuit dès 8h00 au centre, quantités limitées, premier arrivé, premier servi.

- **JEUX SUR TABLE INTERIEUR.**

Tennis, hockey et soccer sur table

MARDI, LE 5 MARS

- **MATINÉE JEUX DE SOCIÉTÉ EN PYJAMAS** : plus de 30 jeux différents sur place.
- **KANGOO** : Venez l'essayer avec Cathy Otis. Quantités limitées, premier arrivé, premier servi.
- **PARCOURS INTERIEURS** : pour petits et grands seul ou en équipe.
- **GUERRE DES TUQUES INTERIEURE** : construction d'un fort et bataille de boules de neige à l'intérieur.

MERCREDI, LE 6 MARS

- **JEUX GONFLABLES** : à l'école les Dunes.
- **BRICOLAGE SPECIAL**

JEUDI, LE 7 MARS

- **ESPACE FAMILLE** : pour les enfants de 0 à 7 ans, accompagnés d'un adulte.
- **MAQUILLAGE AVEC ARIANE TREMBLAY** : environ 12 maquillages à l'heure.
- **PATINAGE DEGUISÉ** : des déguisements seront prêtés sur place ou apportez le votre.
- **SOCCER SUR GLACE** : partie amicale divisée en deux équipes. casques obligatoires, pas de patins.
- **DANSE AVEC DJ ROBINSONIC** : pour tous.

VENDREDI, LE 8 MARS

- **ZUMBA/POUND** : parent/enfant avec Annie lebel.
- **BALLON CHASSEUR EXTERIEUR** : partie amicale divisée en deux équipes.
- **COURSE AUX JOUETS SUR GLACE** : tous les détails sur la page suivante.

Bénévoles recherchés, pour assurer la réussite de la semaine de relâche :

- **1 personne** : tous les avant-midi de la semaine.
 - Mercredi, 6 mars : **2 personnes** pour la surveillance des jeux gonflables toute la journée.
 - Jeudi, le 7 mars : **1 personne** pour le match de soccer sur glace en après-midi de 15h30 à 16h30.
 - **3 personnes** pour la *Course aux jouets sur glace* vendredi, le 8 mars après-midi de 13h à 16h.
- Contactez Joëlle, le plus tôt possible au 418-567-2177 poste 1 ou par courriel loisirs@pointe-aux-outardes.ca



À noter que les activités peuvent être annulées si nous n'avons pas les bénévoles requis pour assurer le bon déroulement de celles-ci.



1^{ère} édition de la Course aux jouets sur glace !

3 catégories :

1. Catégorie Karting = Véhicules à batteries 6 volts
2. Catégorie Nascar = Véhicules à batteries 12 volts
3. Catégorie Formule 1 = Véhicules à batteries 18 volts et plus (véhicules modifiés également)

Déroulement*

Inscriptions/vérifications des bolides : 13h00

Premier départ : 14h00

Fin des courses : 16h00

Tours des vainqueurs - Remises des prix - Places limitées!

*peut varier selon la participation

Règlements :

- Casque obligatoire pour les pilotes.
- Respect de la catégorie (vérifications seront faites sur place).
- Aucun contact intentionnel sera accepté = Disqualification automatique.
- Si Dame Nature fait des caprices ; remis au lendemain aux mêmes heures.
- La Municipalité n'est pas responsable des bris des véhicules.

Quand : Vendredi, le 8 mars 2019 entre 13h00 et 16h00
sur la glace du Centre des loisirs – **Places limitées - C'est gratuit !!**

Bonne semaine de relâche à tous !

DESSIN À COLORIER



TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE **SIMPLE RAPPEL**

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

Merci de votre collaboration !



BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES



La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Voyez-y clair

Adapter sa conduite commence avant même de prendre la route. Balayer la neige accumulés sur votre véhicule (toit, vitres, capot et phares).

Soyez vigilant et adaptez votre conduite aux conditions.

Équipez-vous

Même avec un véhicule en bon état, de bons pneus d'hiver et un comportement de conduite sécuritaire, l'imprévisible peut se produire. Votre trousse d'urgence devrait contenir des articles indispensables comme :

Renseignez-vous

Le service téléphonique Québec 511 vous permet d'obtenir gratuitement toute l'information nécessaire à la planification de déplacements sécuritaires sur tout le réseau routier québécois. Une ligne automatisée est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour obtenir de l'information sur : les événements majeurs en cours entraînant des entraves importantes (accident, inondation, congestion majeure, etc.); les conditions routières en hiver (état de la chaussée et visibilité); l'état du service des traversiers et l'horaire de ceux-ci, etc. Cette option vous permet également de faire une demande relative à un trajet entre deux villes.



Sources : <http://www.quebec511.info/fr/quebec511/telephone.asp>

Transport Québec : brochure - Prenez le dessus sur l'hiver

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.



Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit de le compléter et nous le faire parvenir.

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

AVIS

Dans les prochaines semaines, les façades résidentielles et commerciales présentes sur le territoire de Pointe-aux-Outardes seront prises en photo par l'inspecteur en bâtiment, Maxime Whissell. Ces photos seront intégrées au logiciel « Accès Cité Territoire », outil professionnel utilisé par la municipalité.

Merci de votre collaboration.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES - RECRUTEMENT



Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

En cas d'urgence, composez le 9-1-1

Ramonage de cheminée : Noter que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203



Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids? Sachez que ce plaisir vient avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de crésote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois). Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de crésote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

Comment réagir en cas de feu de cheminée?

Si cela survient, appeler les pompiers. Une cheminée de type 21000C en bon état devrait toutefois tenir le coup, même si le rugissement du feu a de quoi inquiéter. Si la créosote finit par se consumer sans dommage apparent, faites tout de même inspecter le bâtiment et la cheminée avant toute nouvelle réutilisation. Il se peut que des réparations soient nécessaires.

Source : <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/ramonage-de-cheminee-plus-quune-simple-affaire-de-brossage/>

CAPSULES DE PRÉVENTION : Les cendres chaudes



Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié

ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.



N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres.

- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.

- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention!

Les cendres chaudes dégagent du monoxides de carbone ; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieure de la maison ou du garage.

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/capsule-prevention.html>

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec



PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8h30 et 11h45.

Horaire du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h à 9h45

CE N'EST PAS CORRECT!, UN PROGRAMME CONTRE LA MALTRAITANCE FAITE AUX ÂÎNÉS

Sept-Îles, le 28 janvier 2019 - La coordonnatrice régionale en maltraitance organise une tournée de février à avril 2019 afin de présenter le programme Ce n'est pas correct!. Cette présentation, d'une durée de 1 h 30, s'adresse aux organismes communautaires ainsi qu'à la population, amis, voisins et famille qui sont souvent les premiers témoins d'une situation de maltraitance et ne savent pas toujours quoi faire dans de telles circonstances.

Ce programme est basé sur l'approche par les témoins. L'objectif est de mobiliser les personnes afin qu'elles soient en mesure de repérer des indices de maltraitance et puissent agir de façon sécuritaire. Les objectifs du programme sont la reconnaissance des formes et des types de maltraitance (terminologie), la familiarisation avec l'approche par les témoins et leur pouvoir d'agir de façon sécuritaire, l'identification de ce qu'est l'âgisme afin de pouvoir s'orienter vers une société de bientraitance et l'identification des ressources existantes.

Voici les dates retenues pour la présentation du programme à Baie-Comeau :

- 4 avril à 19 h à la salle du conseil d'administration au 835, boulevard Jolliet
- 5 avril à 9 h ou à 13 h à la salle du conseil d'administration au 835, boulevard Jolliet

Pour toutes questions relatives au programme Ce n'est pas correct! ou pour vous inscrire, vous pouvez joindre madame Claire Plante, coordonnatrice régionale en maltraitance au CISSS de la Côte-Nord, au 418 962-9761, poste 452427, ou par courriel (claire.plante.09cisss@ssss.gouv.qc.ca). Vous pouvez également visiter le site Web www.cenestpascorrectqc.org.

En cas de doute lors d'une situation particulière en lien avec la maltraitance des aînés, vous pouvez contacter la Ligne Aide Abus Aînés (1 888 489-2287) afin d'obtenir du soutien et de l'écoute. Merci de l'intérêt porté envers les personnes âgées.

– 30 –

Source : Myriam Gagné

Agente d'information

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252281

CAPSULES SANTÉ

FAITES-VOUS UNE TÊTE SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a développé des outils très intéressants aidant la population à déceler s'il y a présence d'une commotion cérébrale ou non et de savoir comment la gérer.

En tant qu'individu, ce sont des renseignements qui peuvent nous être utiles en

tout temps, pour nous ou quelqu'un dans notre entourage. Une chute et un accident arrivent si rapidement !



Une commotion cérébrale est une blessure invisible causée par un rapide mouvement de va-et-vient de la tête qui fait en sorte que le cerveau heurte les parois de la boîte crânienne. Elle survient à la suite d'un impact direct à la tête ou d'un impact à toute autre partie du corps qui transmet une force impulsive à la tête.

Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 48 heures après l'impact.

Si vous désirez obtenir de l'information sur les causes, les signes et symptômes, les conséquences.... La municipalité dispose d'exemplaires du dépliant qui vous permettra d'en savoir davantage.

Vous pouvez également vous rendre à l'adresse suivante :
<http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/commotions-cerebrales/>

PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ

Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche du 9 au 10 mars 2019 à 2h du matin. À ce moment nous avancerons l'heure.

Profitez de l'occasion pour effectuer le changement des piles de vos avertisseurs de fumée.



LE DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE !

Le *Défi J'arrête, j'y gagne!* est une vaste campagne québécoise qui a lieu chaque année depuis maintenant 20 ans. Elle invite fumeurs qui sont prêts à arrêter de fumer, à passer à l'action.



L'engagement: ne pas fumer pendant 6 semaines, soit du **4 février au 17 mars 2019**. Participez au Défi à votre façon: seul, avec l'aide d'un parrain ou d'une marraine non fumeur ou bien avec un autre fumeur qui souhaite aussi arrêter.

En plus, vous courez la chance de remporter : l'un des deux voyages tout inclus pour 2 personnes en Jamaïque ou la bourse d'études d'une valeur de 1 000 \$ réservé aux participants âgés de 18 à 24 ans.

Pour plus d'information ou pour s'inscrire communiquer avec
la Ligne 1 866 jarrête (527-7383) ou
rendez-vous à l'adresse suivante : <https://defitabac.qc.ca/fr>

FÊTE DES BÉNÉVOLES



Merci
À nos bénévoles!

Tout comme les années passées, dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, la municipalité de Pointe-aux-Outardes organisera un souper suivi d'une soirée spectacle avec la Troupe Art'Scène.

La Fête des bénévoles aura lieu vendredi, le 12 avril prochain à compter de 17h. L'entrée est gratuite pour les bénévoles et 20\$ pour les accompagnateurs (souper et soirée).

Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apporter vos consommations ! **Pour vous procurer vos billets et réserver votre place, communiquer au 418-567-2203.**

C'est le moment idéal pour remercier nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement tout au long de l'année.



SPECTACLE : TROUPE ART'SCÈNE

La Troupe Art'Scène présentera son spectacle samedi, le 13 avril à 19h30. Le coût du billet est de 10\$/adulte et de 5\$/enfant âgé de moins de 12 ans. Faites vite et bienvenue à tous !

Pour vous procurer vos billets et réserver votre place, communiquer au 418-567-2203.



Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apporter vos consommations !

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibrer lors de rencontres amicales pour les adolescents de 12 à 17 ans.



Pour être au courant des activités et des mises à jour, rejoignez le groupe Facebook de la Maison des jeunes au **Mdj le S.Q.U.A.T**

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Lundi : 18h00 à 21h30
Mardi : 18h00 à 21h00
Mercredi : 18h00 à 21h00
Jeudi : 15h00 à 21h30
Vendredi : 18h00 à 23h00

Responsable : Maryvonne Tremblay
Informations : 418-567-1202
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

- L'aide aux devoirs, pour les 8 à 11 ans, les jeudis de 15h00 à 18h00
 - L'impro, pour les 8 à 11 ans, de 19h00 à 19h40
 - L'impro, pour les 12 à 17 ans, de 19h45 à 20h30
- } Tous les jeudis, aux 2 semaines, jusqu'à la fin avril

PANDA MANICOUAGAN

Panda Manicouagan (accompagne les familles vivant avec un enfant avec déficit de l'attention) vous invite à participer à deux ateliers :



- *Le super moi, maîtrise son anxiété* : mardi, le 26 février dès 19h00
- *Le yoga Parents-Enfants* : samedi, le 2 mars à 9h30. Places limitées.

Pour informations et réservations : 418-294-4410 ou à l'adresse : panda_manicouagan@hotmail.com

ÉCOLE LES DUNES

Les élèves de l'école profitent des installations municipales!! À l'heure actuelle, ils ont eu la possibilité de faire des sorties en patinage libre, en ski de fond et en parcours moteur psychomotricité !

Dès le 18 mars, les élèves des classes de 5^e et 6^e années auront la chance de s'inscrire à des cours de mini volley ball, et ce, gratuitement grâce à l'implication d'un parent bénévole !

Les cours auront lieu au gymnase de l'école les lundis de 18h30 à 19h30 jusqu'au 10 juin 2019.





BINGO RÉGULIERS À TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Spécial bingo le 1^{er} jeudi de chaque mois : total des prix 3 600\$

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

	Régulier	Spécial
TOTAL DES PRIX :	3 200\$	3 600\$

	<u>CARTE</u>	<u>PRIX</u>	<u>PRIX</u>
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	bleu	200 \$	200\$
2-tour en T <u>1</u> : en haut ou en bas	orange	250 \$	250\$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	vert	200 \$	200\$
4-tour du FREE	jaune	250 \$	250\$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte		300 \$	400\$
5-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	rose	200 \$	200\$
6-tour en X	grise	250 \$	250\$
7-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles,	olive	200 \$	200\$
8-tour : 1^e carte pleine	brun	1 000 \$	1 200\$
2^e carte pleine	brun	350 \$	450\$

Réclamation des prix : Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 9 h à midi et du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30.**

Points de vente :

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418-567-2650)



Les
SKIEURS
de la
SAVANE



Avis à la population

Suite à la structuration administrative du Club *Les Skieurs de la Savane*, certains éléments légaux ont été portés à notre attention.

Pour des raisons de sécurité, c'est avec regret que les bénévoles annoncent la fermeture temporaire de la piste.

Les bénévoles de notre organisme à but non lucratif sont attristés de cette situation et remercient à l'avance la population pour sa diligence.

**Pour plus d'informations :
418-567-2177 #1.**

30^e ANNIVERSAIRE MAISON DES FEMMES DE BAIE-COMEAU

SOUPER SUIVI D'UNE CONFÉRENCE D'INGRID FALAISE COMÉDIENNE ET AUTEURE

16 AVRIL 2019
HÔTEL LE MANOIR
BAIE-COMEAU

SOUPER ET
CONFÉRENCE
17H30
75\$ PAR PERSONNE

CONFÉRENCE
SEULEMENT
19H30
25\$ PAR PERSONNE

BILLETS EN VENTE
À LA MAISON DES FEMMES
418 296-4733
ET À L'AGENCE DE
VOYAGE DE L'EST
AU CENTRE D'ACHAT LAFLÈCHE

 Maison des Femmes
Baie-Comeau

 HÔTEL
LE MANOIR
BAIE-COMEAU

 Voyages
de l'Est



CALENDRIER 2019

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
31													

Lundis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lundi, le 22 avril : installation fermée

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ✓ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ✓ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ✓ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ✗ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 6 7

- ✓ Bouteilles
- ✓ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ✓ Bouchons et couvercles de plastique
- ✗ 6
- ✗ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ✓ Bouteilles, contenants, pots
- ✗ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ✓ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ✓ Boîtes de conserve, couvercles
- ✓ Canettes métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8h à 17h
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9h à 17h
800, avenue E.-Schlemm



EN 2018, LA MUNICIPALITÉ
DE POINTE-AUX-OUTARDES
A GÉNÉRÉ
369 TONNES DE DÉCHETS

COMMENT RÉDUIRE VOS DÉCHETS?

- Réparer les objets brisés;
- Se procurer des produits de seconde main;
- Éviter le gaspillage alimentaire;
- Congeler vos plats cuisinés pour éviter leur péremption;
- Apporter tout ce qui peut bénéficier d'une deuxième vie à votre écocentre;
- Emprunter ou louer un article si vous pensez l'utiliser une seule fois;
- Éviter le suremballage et les emballages individuels;
- Utiliser une tasse de café réutilisable;
- Éviter l'achat d'articles à usage unique;
- Déposer les matières recyclables dans votre bac bleu;
- Limiter l'utilisation et réutiliser les sacs de plastique;
- Faire du compostage domestique et de l'herbicyclage;